



Assermentation et agrément au relevé d'identité

Analyse des pratiques

**1 jour
Terrain / Salle**

En présentiel

**4 agents
minimum**

**8 agents
maximum**

Le travail est
conduit sur-mesure
et adapté
en fonction
des besoins
des stagiaires et des
observations terrain

Prérequis

Avoir suivi la formation liée à l'assermentation
et à l'agrément au relevé d'identité.

Objectifs

- Maintenir un niveau de compétences et de qualité en matière de vérification de titres pour les agents
- Développer des pratiques communes cohérentes, sécurisantes pour tous.
- Respecter le cadre légal du métier, les comportements et les pratiques professionnelles attendues.

Moyens techniques

- Organisation du travail sur le terrain pour les agents et le ou la consultant(e)
- Salle respectueuse de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise et de Vey Expertise et Formation. La salle doit être suffisamment grande pour permettre des exercices en sous-groupes et les exercices de positionnement si besoin.
- Présence de la hiérarchie à l'ouverture et / ou à la clôture souhaitée

Moyens pédagogiques

- Observation terrain en situation réelle de travail.
- Débriefing de situations vécues, apports théoriques et pratiques, en salle, avec une méthode participative, interactive.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique si cela est possible.

Modalités d'appréciation des résultats

- Bilan oral des stagiaires chaque fin de séquence, et de journée.
- Evaluation des acquis : les observations terrain (grille : savoir / savoir-faire / savoir-être).
- Fiche d'évaluation individuelle de satisfaction remplie par chaque stagiaire en fin de journée.
- Compte rendu oral et écrit effectué par le formateur puis transmis au commanditaire à l'issue de la formation.